



Aide aux
Enfants en
Traitement
contre le
Cancer

BON DE SOUTIEN

Nom et Prénom

Profession

Téléphone

Email

Adresse

Je fais un don pour un montant de :

10 euros

15 euros

20 euros

30 euros

50 euros

autre euros

Merci de joindre votre chèque à l'ordre de l'Association ACTE Auvergne

Dès réception de votre versement, nous vous ferons parvenir un reçu que vous pourrez joindre à votre déclaration d'impôt.

En effet, conformément à la loi (code général des impôts), votre don est déductible à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux informations que vous nous avez communiquées. Vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression (dans les conditions prévues par la loi).